

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture, NATEA Agriculture, SARL Faucher et Agricentre DUMAS.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/> (Bulletins de Santé du Végétal), sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



Maïs

Stade phénologique

Sur le réseau Limousin, la majorité des parcelles sont au stade « grains laitoux pâteux » (~ 28 % MS) à « grains pâteux dur » (~ 32 % MS).

Cumul des températures base 6°C au 29 septembre 2013			
	Semis 5 Mai 2013	Semis 25 mai 2013	Semis 10 juin 2013
MAGNAC LAVAL – 87	1629	1522	1401
LIMOGES BELL. - 87	1639	1541	1425
ST YRIEIX - 87	1642	1537	1420
LA SOUTERRAINE - 23	1464	1379	1279
AHUN – 23	1574	1476	1370
BOUSSAC - 23	1473	1384	1280

Sur la région, il faudra 3 jours pour gagner 1 point de MS au vue des conditions climatiques annoncées.

La semaine prochaine, les chantiers d'ensilage vont se généraliser sur l'ensemble de la région Limousin.

Pour la culture du Maïs : ce Bulletin est le dernier de la campagne.

Nous remercions les observateurs du réseau pour leurs remontées d'observation qui nous ont été très précieuses pour élaborer les différents bulletins de cette campagne.

Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Grandes Cultures N°3 – 01/10/2013 - Page 1 sur 5

REPRODUCTION INTEGRALE DE CE BULLETIN AUTORISÉE - Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal Grandes cultures Limousin 2013-2014 N°3, consultable sous <http://www.limousin.synagri.com/> »

Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référents filières et rédacteurs du bulletin :

Céréales à paille

Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

05 55 04 64 54
ppenicou@fredon-limousin.fr

Colza - Maïs

Valérie LACORRE
Chambre Départementale
d'Agriculture de la Haute-Vienne
05 87 50 40 00
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

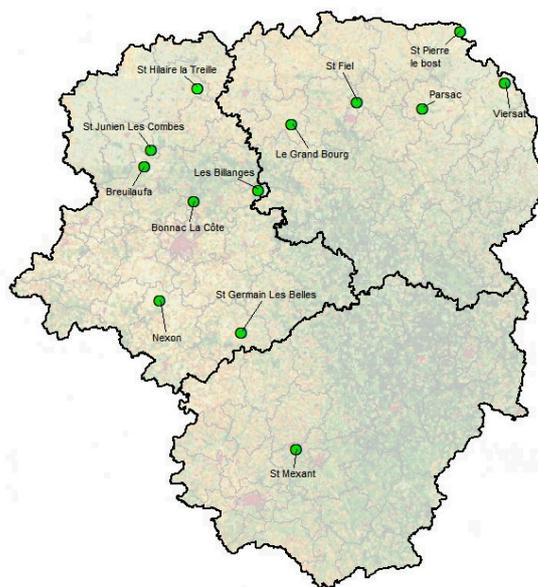
Colza

Réseau de surveillance Colza Limousin

Campagne 2013-2014

Le réseau de surveillance « Bulletin de Santé du Végétal Limousin – Colza » est composé de 13 parcelles, suivies par les Chambres d'agriculture de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, la FREDON Limousin, la Coopérative NATEA et Agricentre Dumas :

- 7 parcelles en Haute-Vienne
- 5 en Creuse
- 1 en Corrèze



Stades phénologiques

Sur les 11 parcelles observées, le stade va de cotylédons à 4 feuilles (B4) .

	Date de semis	Stade	Limaces (pièges)	Charançon bourgeon terminal	Altises piégées (cuvette)	Fréquence (% plantes touchées)			
						Dégâts de Tenthrede	Dégâts limaces	Morsures altises	Pucerons verts
87-ST Germain Les Belles	31/08/2013	B4			5 G*	35%		25%	
87-Breuilaufa	31/08/2013	B4	4		18 G		47%	93%	
87-Bonnac La Cote	03/09/2013	B3	0		8 G		80%	50%	
87-St Hilaire La Treille	04/09/2013	B3			6 G			100%	
87-Les Billanges	04/09/2013	B2			10 G 3 7P*			65%	
87-Nexon	11/09/2013	Cotylédons			5G 1P		50%	100%	
87-St Julien Les Combes	11/09/2013	B1			25 G 5 P		0%	50%	
23-St Fiel	27/08/2013	B4	2	1	59 G			15%	
23-Viersat	04/09/2013	B1			33 G			80%	
23-St Pierre Le Bost	04/09/2013	B2		1	11 G			68%	
23-Le Grand Bourg	13/09/2013	Cotylédons			32 G			50%	
23-Parsac					<i>Parcelle non observée</i>				
19-St Mexant	05/09/2013				<i>Parcelle non observée</i>				

*G : grosse altise et P : petite altise

Limaces

Éléments de biologie : Les limaces les plus nuisibles sont les limaces grises (ou loches) et les limaces noires (ou horticoles).

Les limaces grises (*photo de gauche*) : 40 à 50 mm de long. Couleur variant du beige au brun, mouchetée de fines taches sombres. 1 à 2 générations par an (voir plus), ponte de 300 œufs et espérance de vie de 9 à 13 mois.

Les limaces noires (*photo de droite*) : 30 à 40 mm de long. Couleur bleu-noire. Face ventrale jaune orange ou blanchâtre. Présence sur chaque côté du corps d'une bande latérale sombre. Son activité est moins superficielle que celle la limace grise. 1 à 2 générations par an, ponte 150 à 200 œufs et espérance de vie de 7 à 12 mois.



Source : Cethom



Source : Bayer

Observations du réseau : Des dégâts de limaces sont observés sur les parcelles de Breuilaufa, Bonnac-la-Côte et Nexon (87).

Période de risque : De la levée (particulièrement sensible au ravageur) jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil de nuisibilité : Relevez plusieurs fois par semaine le piège pour y dénombrer la présence de limaces. Entre 2 observations, c'est l'augmentation significative du nombre d'individus sous les pièges qui permet d'alerter sur le niveau de risque. Selon les sources, on considère que le seuil de nuisibilité est atteint en présence de 5 à 16 limaces par m² de pièges.

L'évolution notable des dégâts sur plantes est également un indicateur précieux.

Evaluation du risque : Recenser les facteurs favorables aux limaces sur la parcelle à l'aide de la **grille de risque ACTA** (Cf : BSV N° 2 du 24 septembre 2013).

La pose de piège : Un piège constitue un abri qui maintient l'obscurité et un microclimat humide attirant les limaces à courte distance. Poser 4 pièges standardisés par parcelle (bâche ou carton de 50 cm x 50 cm), après les avoir humidifiés à saturation. Ne pas placer d'antilimace sous le piège. L'idéal, pour apprécier l'activité des limaces est de poser les pièges le soir et de les relever le lendemain matin avant les périodes chaudes. Déplacer les pièges de quelques mètres à chaque relevé.

Les conditions climatiques de cette semaine (humides et douces) sont très favorables à l'activité des limaces.

Petites et grosses altises

Éléments de biologie :

Petite altise : Petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec une bande longitudinale jaune sur chaque élytre). Adulte d'une taille de 2 à 2,5 mm.

Grosse altise : Gros coléoptère au corps noir et brillant avec reflets bleus métalliques sur le dos. Extrémités des pattes, des antennes, et de la tête roux doré. Adulte d'une taille de 3 à 5 mm.



Rappel des dégâts : A ce stade de la culture, les dégâts consistent en des morsures sur cotylédons et jeunes feuilles, entraînant une réduction de la surface foliaire. Par la suite, ce sont les larves des grosses altises qui présenteront un risque pour les pétioles et, en fonction des températures, le collet.

Observations du réseau : Des altises ont été piégées dans toutes les cuvettes des parcelles observées. On a noté également des morsures d'altises sur toutes les parcelles avec une fréquence de 15 à 100 % des plantes atteintes (voir tableau page 2). Sur le piégeage, on observe une avance d'une dizaine de jours par rapport à l'année dernière.

Période de risque : De la levée à 3 feuilles

Seuil de nuisibilité : Si levée normale et conditions poussantes, 8 pieds sur 10 présentant des morsures et $\frac{1}{4}$ de la surface végétative détruite. Si levée tardive (après le 20 septembre) et conditions peu poussantes, le seuil est ramené à 3 pieds sur 10 avec des morsures.

Evaluation du risque : Surveillez vos parcelles dès la levée afin de détecter la présence d'altises. **Nous sommes actuellement dans la période à risque élevé**, les conditions climatiques actuelles étant favorables.

Charançon du bourgeon terminal

Observations du réseau : Un charançon a été piégé sur les parcelles de Saint-Fiel et Saint-Pierre-le-Bost (23).

Période de risque : De la levée au stade rosette.

Seuil de nuisibilité : Il n'y a pas pour le charançon du bourgeon terminal de seuil de risque. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles, repérée dans les cuvettes, est un risque. Les petits colzas sont beaucoup plus sensibles. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. On considère que le risque est plus important 8 à 10 jours après les premières captures.

Evaluation du risque : **La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.**

Tenthrede de la rave

Observations du réseau : Dégâts sur la parcelle de Saint-Germain-les-Belles (87).

Période de risque : De la levée jusqu'à 6 feuilles

Seuil de nuisibilité : Présence de larves sur plantes avec $\frac{1}{4}$ de la surface foliaire détruite

Evaluation du risque : **Restez vigilant**

A RETENIR

COLZA

Limaces : Risques élevées au vu des conditions climatiques (humides et douces).

Restez très vigilant.

Altises : Risque élevé.

MAIS

Récolte pour les maïs ensilage en cours.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

**Prochain bulletin
8 octobre 2013**



N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.